

LA FIEVRE JAUNE

Autres appellations : vomit noir (*vomito negro*), peste américaine, typhus amaril, amarillose

Type de maladie : La fièvre jaune est une maladie infectieuse virale due à un arbovirus de type *flavivirus*, appelé aussi *virus amarile*. Ce virus est transmis à l'homme par piqûres de moustiques de type *Aedes*.

Zone géographique : la fièvre jaune est limitée à l'Afrique et à l'Amérique intertropicales. En Afrique, du 15^e parallèle Nord au 10^e parallèle Sud, elle est à l'origine d'épidémies très graves.

Symptômes et évolution : Après une incubation de 3 à 6 jours, le malade présente une fièvre brutale et élevée, accompagnée de douleurs lombaires et de maux de têtes. L'évolution de la maladie se fait en deux phases :

- *Période rouge* : elle dure trois jours et s'accompagne de forte fièvre. Le malade est très agité.

- *Période jaune* : elle débute au 4^{ème} ou 5^{ème} jour. Elle s'accompagne d'une atteinte au foie ictéro-hémorragique, associée à une insuffisance rénale.

La plupart des malades voient leur état s'améliorer au bout d'une semaine. Mais 15 à 20 % des cas évoluent vers une forme plus grave (la période jaune).

Si la maladie progresse, le sujet délire et tombe dans le coma. L'hypotension et la déshydratation sont également courant. La fièvre jaune est mortelle dans 50 à 80% des cas graves (c'est à dire 20% des malades atteints). La mort survient 6 à 7 jours après le début de l'incubation.

Traitements : Il n'existe pas de traitement direct, c'est pourquoi la vaccination est si importante. On ne peut que traiter les symptômes de la maladie. Des soins plus lourds sont indispensables pour les cas les plus graves, (transfusions sanguines ou des dialyses).

Prévention : La vaccination contre la fièvre jaune est indispensable pour tout séjour dans une zone inter-tropicale d'Afrique ou d'Amérique du Sud considérée comme endémique, même en l'absence d'obligation administrative. Le vaccin est exigible à partir de l'âge de 1 an et possible dès 6 mois.

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour se rendre au Burkina Faso.

Une seule injection est nécessaire, au moins 10 jours avant le départ. Elle confère une immunité chez 95% des vaccinés. La validité administrative est de 10 ans.

Chiffres : Malgré un vaccin très efficace et largement diffusé, on estime le nombre de cas mondiaux à environ 200 000 par an. Cette redoutable virose est aussi à l'origine d'au moins 30 000 décès annuels.

En 2006 ; plus de 200 000 cas étaient recensés dans 12 pays africaines (dont le Burkina Faso) occasionnant 52 000 décès.

En savoir plus : Maladie à déclaration obligatoire.

<http://www.cfe.fr/pages/votre-sante/guidespatho.php?id=370>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fi%C3%A8vre_jaune

http://www.doctissimo.fr/html/sante/encyclopedie/sa_1462_fievre_jaune.htm

<http://www.pasteur.fr/ip/easysite/pasteur/fr/presse/fiches-sur-les-maladies-infectieuses/fievre-jaune>

<http://ethique.ipbs.fr/fievrejaune.pdf>

[Thèse à l'université Paul Sabatier de Toulouse](#)

Au Burkina Faso : vaccination obligatoire avant de rentrer dans le pays

http://www.who.int/csr/don/2008_11_03/fr/index.html

http://cns.bf/IMG/pdf/TBS_2006.pdf

Tiré de :

<http://www.burkinafaso-cotedazur.org>